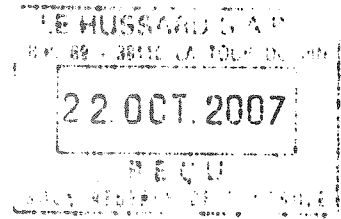




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Cabinet du Ministre

Le Chef de Cabinet

Paris, le 15 OCT 2007

Réf. : CAB.INT/BDC/n°6208/CM

Monsieur le Président,

La Présidence de la République a bien transmis à Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, votre correspondance concernant la situation des détenteurs d'armes et de munitions historiques et de collection au regard de la réglementation en vigueur.

Votre correspondance a retenu toute son attention.

Soyez assuré que Madame le Ministre est sensible à votre requête.

Aussi m'a-t-elle chargée de saisir immédiatement les services concernés pour un examen approprié de votre démarche, à l'issue duquel ceux-ci ne manqueront pas de vous tenir directement informé de la suite qui pourra lui être réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Ludivine OLIVE

Monsieur Jean-Jacques BUIGNE
Président de l'Union Française
des Amateurs d'Armes
8 rue du Portail de la Ville
38353 LA TOUR DU PIN